Blois (41) : un arrêté pris par la municipalité de gauche pour limiter la distribution des repas chauds aux SDF

24/01/2016 à 22h24

Polémique entre les Restos du Cœur et la municipalité de Blois. La cause : un arrêté pris début janvier par la mairie de gauche pour limiter la distribution de repas chauds aux SDF.

[…] Résultat, les 35 à 40 SDF Blésois qui bénéficient de ces maraudes affirment qu'ils ne pourront plus désormais manger que trois fois par semaine…

Source